



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents du travail

Question écrite n° 43668

Texte de la question

Mme Irène Tharin appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'évolution depuis janvier 2001, des cotisations accidents du travail, qui pèsent sur les salaires des personnes exerçant leur activités salariées au sein d'associations sportives. Il lui demande notamment de lui expliquer les causes qui ont conduit ce taux de cotisation à progresser de 1,3 % en janvier 2001 à 4,6 % en janvier 2004, et de lui indiquer quelles mesures il compte mettre en oeuvre pour éviter les conséquences négatives pour la trésorerie des associations, dues à cette augmentation des taux de cotisation accident du travail.

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43668

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5262